

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis tenu à 15 h 00, le 29 octobre 2019 à la MRC de La Mitis, située au 300, avenue du Sanatorium, Mont-Joli sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Pierre D'Amour	Maire d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Gilles Laflamme	Maire de Padoue	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Mario Lavoie	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-trésorier	Régie
M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie

Sont absents

M. Jean-Marc Dumont	Maire de Saint-Damase	MRC de La Matapédia
M. André Lechasseur	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution 2019-43

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité de déclarer l'assemblée ouverte.

M. Georges Guénard souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-44

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Entente avec la Ville de Rivière-du-Loup pour l'enfouissement des matières résiduelles
4. Rencontre pour le dépôt du rapport GBI
5. Entente avec la SEMER pour le traitement des matières organiques
6. Adoption du budget 2020
7. Autorisation appel d'offres pour le transport
8. Adoption calendrier rencontres 2020
9. Levée de l'assemblée

3. Entente avec la Ville de Rivière-du-Loup pour l'enfouissement des matières résiduelles

Résolution 2019-45

Il est proposé par M. Pierre D'Amour, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité de demander une rencontre avec les représentants de la Ville de Rivière-du-Loup afin de négocier les conditions de renouvellement de l'entente pour l'enfouissement des matières résiduelles.

4. Rencontre pour le dépôt du rapport GBI

M. Marcel Moreau avise le comité que la firme GBI pourra déposer son rapport concernant deux sites potentiels pour accueillir un lieu d'enfouissement technique avec une plateforme de compostage à la fin novembre.

5. Entente avec la SEMER pour le traitement des matières organiques

Résolution 2019-46

Il est proposé par M. Pierre D'Amour, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité de demander une rencontre avec les représentants de la SEMER afin de négocier les conditions de renouvellement de l'entente concernant le traitement des matières organiques.

6. Adoption du budget 2020

Résolution 2019-47

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Pierre D'Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis au montant de 3 774 488.00 \$ pour l'année 2020, se répartissant de la façon suivante :

MRC	La Matapédia	La Mitis
Dépenses	1 731 359.00 \$	2 043 129.00 \$
Revenus		
Subvention	228 400.00 \$	232 239.00 \$
Quotes-parts	1 238 200.00 \$	1 546 131.00 \$
Autres revenus	264 759.00 \$	264 759.00 \$
Total des revenus	1 731 359.00 \$	2 043 129.00 \$

7. Autorisation appel d'offres pour le transport

Résolution 2019-48

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Vincent Dufour à aller de l'avant avec l'appel d'offres pour le transport des matières résiduelles.

8. Adoption calendrier des rencontres 2020

Résolution 2019-49

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Pierre D'Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres 2020 suivant :

- 28 janvier 2020 – MRC de La Matapédia
- 28 avril 2020 – MRC de La Mitis
- 7 juillet 2020 – MRC de La Matapédia
- 22 septembre 2020 – MRC de La Mitis

Un avis public paraîtra dans une édition des journaux de décembre, conjointement avec le calendrier de la MRC de La Mitis.

9. Levée de l'assemblée

Résolution 2019-50

Il est proposé par M. Gilles Laflamme de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16 h 50.

Georges Guénard
Président

Marcel Moreau
Secrétaire-trésorier